

Mairie de Flavigny-sur-Moselle 54630 – demande de subvention DETR 2023

Sécurisation d'un axe très fréquenté qui mène au cœur de village *Refonte de la rue de Mirecourt en voie apaisée*

Contexte géographique : La rue de Mirecourt est une voie structurante de la commune, elle relie la Route Départementale 957 au cœur du village à Ceintrey, Pulligny et Frolois. Elle est le lien également entre le centre du village et le lotissement des coteaux, la zone d'activités du plateau. De nombreux riverains l'empruntent quotidiennement et un centre d'enseignement adapté y est implanté, ce qui génère un trafic important. Cette rue est donc une voie d'accès majeure pour la commune.

Etat des lieux de la situation : La présence d'un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) avec 200 élèves scolarisés et 150 personnels enseignants, soignants et d'internats, rendent cette rue stratégique. La moitié des élèves sont demi-pensionnaires occasionnant des allers et venues quotidiens de taxis et VSL. Dans sa partie basse, 100 foyers riverains, dans sa partie haute autant de ménages.

Une visite du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a identifié les principales problématiques de cette route.



Photographie du Haut de la rue de Mirecourt

La rue existante présente un trottoir d'un seul côté de la chaussée bien souvent occupé par les véhicules en stationnement, empêchant une circulation sécurisée des piétons.

Le stationnement anarchique est très important, obligeant les piétons et les personnes à mobilité réduite à circuler sur la route.

De plus, le carrefour du haut de la rue est peu compréhensible, ce qui laisse croire à un devant de maison. De ce fait, régulièrement, des voitures se stationnent à cet endroit, ce qui bloque la circulation et perturbe la visibilité.



Photographie du carrefour du haut de la rue

Les stationnements sont beaucoup trop nombreux. Ils perturbent le paysage et le bon fonctionnement de la circulation de tous. Par conséquent, les piétons y compris les personnes à mobilité réduite, ainsi que les véhicules motorisés se partagent difficilement la chaussée.



Stationnement actuel du haut de la rue

L'opération répond à 3 Objectifs :

- Favoriser le cheminement des piétons, des personnes à mobilité réduite et créer une circulation verte grâce à un aménagement cyclable
 - Sécuriser la rue : réduire la vitesse de circulation et organiser le stationnement
 - Végétaliser l'espace : dés-imperméabilisation des sols, plantations, mise en valeur du patrimoine naturel et bâti
- 1) Favoriser le cheminement avec accessibilité personnes handicapés : création de trottoirs confortables et accessibles aux PMR. Une seule voie pour les véhicules à moteur avec un couloir de part et d'autre pour les cyclistes. La refonte de cette rue favorisera la circulation des piétons, des riverains, des élèves et personnels de l'EREA, des personnes à mobilité réduite vers le centre du village et le quartier intergénérationnel.
 - 2) Sécuriser la rue : actuellement, la vitesse des automobiles accentue le sentiment de danger pour les riverains. Pour réduire la vitesse : nous optons pour la création d'artifices techniques de type écluse (rétrécissement de chaussée et plateaux). La voie ouverte à la circulation sera uniquement centrale avec de part et d'autre des pistes cyclables. En organisant le stationnement sur la chaussée, on réduira également la vitesse.
 - 3) Végétaliser la rue : à l'opposé des revêtements de bitume, une dés-imperméabilisation de tous les espaces possibles sera réalisée. Les emplacements dédiés au stationnement seront organisés sur des pavés enherbés. La gestion des eaux de pluie se fera par infiltration sur les nouvelles zones végétalisées d'une part et sur un fossé à ciel ouvert d'autre part. La surface de dés-imperméabilisation atteindra les 699m². La rénovation du pont enjambant le ruisseau des Côteaux mettra en valeur le petit patrimoine jusqu'à présent inaperçu et délaissé.

Le projet global porte sur l'ensemble de la rue depuis le centre village jusqu'au carrefour de l'EREA. Pour des questions financières mais aussi pour coïncider avec la fin des travaux du quartier intergénérationnel en bas de rue, les travaux sont scindés en 3 tranches :

- Phase 1 : depuis la rue de Mirecourt jusqu'au pont, soit une longueur de 280 mètres environ,
- Phase 2 : du pont jusqu'à l'intersection de la rue des jardins du presbytère, soit 200m environ.
- Phase 3 : du quartier intergénérationnel à la jonction avec le centre de la commune, soit 110m environ.

Le présent dossier porte aujourd'hui sur la tranche 1.

Concertation avec les publics :

Pour tenir compte des attentes des riverains, une enquête a été organisée au printemps dernier suivie d'une réunion de concertation en présence de plusieurs dizaines d'habitants, d'un intervenant du CAUE et d'un représentant du bureau d'études. Une prochaine réunion permettra d'exposer aux utilisateurs les aménagements projetés et permettra l'acceptation de tous.

Durée et coût des travaux :

Durée : réalisation des travaux automne 2023

Début : 01 septembre 2023

Fin : 31 décembre 2023

Paiement : selon l'avancement des travaux

Coût prévisionnel : 425 417 €

Subvention sollicitée DETR 30% : 127 625 €

Agence de l'eau (bassin Rhin Rhône) pour dés-imperméabilisation des sols : demande à venir, montant estimé à 16 800 € correspondant aux surfaces concernées par la gestion des eaux

Conseil départemental : à venir, montant estimé à 42 542 €

Autofinancement : 238 450 €